

Check-list: à quoi dois-je faire attention lorsque j'achète une voiture d'occasion?

Inspection, essai sur route, contrat de vente: vous devez penser à plein de choses quand vous achetez une voiture d'occasion. Notre check-list vous aide à toujours garder une vue d'ensemble.

Inspection: à quoi faut-il veiller

- Y a-t-il des dommages dus à un accident?
- La voiture est-elle endommagée par la rouille?
- Contrôler les vitres (en particulier le pare-brise)
- Les phares sont-ils intacts?
- Les portes, le coffre et le capot sont-ils intacts?
- Contrôle des pneus
- Quel est l'état des freins?
- Vérifier le compartiment moteur
- Testez des fonctions à l'intérieur: sièges, ceintures de sécurité, éclairage, chauffage, etc.
- Vérifier le kilométrage
- Pour les voitures électriques: contrôler en plus la batterie et la rouille sur les disques de frein

Essai sur route: tout se passe bien?

- Le moteur fonctionne-t-il sans problème?
- La direction est-elle intacte?
- Testez toutes les vitesses, y compris la marche arrière ainsi que l'embrayage.
- Les freins et le frein à main fonctionnent-ils?
- En cas de doute, rendez-vous chez un professionnel!

Contrat d'achat: ce qui doit absolument y figurer

- Informations sur les **deux parties contractantes** telles que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et la date de naissance
- Informations sur le **véhicule** telles que la marque, le modèle, le type, la couleur, la cylindrée, la puissance, la boîte de vitesses, le numéro de châssis, le numéro matricule, la réception par type, la première mise en circulation, le kilométrage (correspondant au kilométrage effectif) et la date du dernier contrôle technique obligatoire
- Informations** (aussi détaillées que possible) **sur l'état du véhicule** telles que l'absence d'accident, la tenue correcte du carnet de service, les bosses, les rayures ou tout autre défaut connu
- Prix de vente** en francs suisses, comprenant notamment les équipements existants et complémentaires (comme les pneus d'hiver)
- Dispositions générales** telles que les éventuelles garanties, les conditions de paiement ainsi que la date et le lieu de livraison
- Clauses juridiques en «petits caractères»** telles que les informations sur le droit applicable, le for et la clause salvatrice